

Pratiques et représentations de l'émergence

Hélène Thiollet

► **To cite this version:**

Hélène Thiollet. Pratiques et représentations de l'émergence. Critique Internationale, Presses de sciences po, 2012, pp.9 - 16. hal-01675518v2

HAL Id: hal-01675518

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01675518v2>

Submitted on 14 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pratiques et représentations de l'émergence

par Hélène Thiollet

aux « marchés émergents » des années 1980, enjeux de conquête pour les entreprises occidentales, ont succédé, dans le vocabulaire des médias et des experts comme dans les pratiques des investisseurs, des « émergents » dont on scrute autant les capacités politiques que les performances économiques. Bien que la littérature en relations internationales soit de plus en plus abondante sur cet ensemble d'acteurs hétérogènes¹, la catégorie de « pays émergent » est utilisée avec précaution, souvent d'un point de vue critique², notamment parce qu'elle est perçue comme un produit de la presse économique et du monde de l'expertise politique, à l'instar des sous-catégories d'émergents « très émergés » que sont les BRICs ou le E7 (termes respectivement proposés par la banque d'investissement Goldman and Sachs et par Pricewaterhouse Coopers). De fait, elle est largement utilisée par les acteurs économiques (fonds d'investissement, organisations économiques internationales et banques de développement), sans que le flou sémantique qui la caractérise ne semble hypothéquer son efficacité³.

Les « émergents » forment en effet une catégorie dont les contours, l'homogénéité et la raison d'être sont mis en cause dans le champ académique.

1. Les émergents ne forment pas un groupe statistique cohérent (les pays à faibles revenus comme l'Inde y côtoient les pays à hauts revenus comme Israël ou la Corée du Sud). Le terme regroupe par ailleurs des pays aux trajectoires économiques radicalement différentes.

2. Jean-Jacques Gabas, Bruno Losch, « La fabrique en trompe-l'œil de l'émergence », dans Christophe Jaffrelot (dir.), *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Paris, Presses de Sciences Po/L'Express, 2008, p. 25-40.

3. Nenad Pacek, Daniel Thorniley, *Emerging Markets: Lessons for Business Success and the Outlook for Different Markets*, Londres, Profile Books for *The Economist*, 2^e édition, 2007.

Après les « dragons » et « petits tigres » du bestiaire des « nouveaux pays industrialisés » (NPI) des années 1960, apparaît la notion de « marchés émergents », terme proposé par la Banque mondiale dans les années 1980 puis repris par les organismes financiers fournisseurs d'indices comme Standards and Poors ou Morgan Stanley) conjointement avec le concept de « pays à développement rapide » (les Rapidly Developing Economies ou RDE du Boston Consulting Group). On ne reviendra pas ici sur la typologie des émergents et sur la diversité de leurs caractéristiques économiques et politiques – analyse déjà faite par ailleurs⁴. Il semble en revanche essentiel de proposer une exploration rigoureuse de la catégorie « émergents », de ses conditions de production, de ses usages et des effets d'appropriation de cette identité collective. Il s'agit ensuite de poser la question de la régularité du comportement des « émergents » sur la scène internationale et de leurs modes de participation à l'ordre global contemporain⁵.

Les internationalistes de l'après-guerre froide se sont principalement intéressés aux mécanismes d'émergence de marchés ouverts et compétitifs dans une économie internationale libéralisée et à la convergence des pratiques et des institutions politiques et économiques dans la mondialisation. C'était notamment l'une des thèses centrales des institutionnalistes et des internationalistes néolibéraux : la démocratisation et la libéralisation du monde passaient par la socialisation des émergents non démocratiques dans les institutions internationales, laquelle socialisation agirait en retour sur les régimes ou les systèmes politiques intérieurs de ces émergents⁶. Les questions qui ont été posées aux auteurs de ce dossier ont pour objet d'inverser la perspective des néolibéraux et de la compléter : quel est l'effet de la socialisation des émergents sur la coopération internationale et particulièrement sur les formes de la gouvernance globale ? Leur participation au système international est-elle

4. Jean Coussy « Un essai de typologie », dans C. Jaffrelot (dir.), *L'enjeu mondial. Les pays émergents, op. cit.*, p. 69-79 ; Leslie E. Armijo, « The BRICs Countries (Brazil, Russia, India, and China) as Analytical Category: Mirage or Insight? », *Asian Perspective*, 31 (4), 2007, p. 7-42.

5. Les questions de recherche permettant d'explorer ces objets en sociologie des relations internationales pourraient être : « Les émergents font-ils corps et front commun dans les enceintes multilatérales et si oui, comment ? Forment-ils des coalitions efficaces pour la prise de décision, le vote, les équilibres d'influence ? ». Elles font écho aux travaux fondateurs de Robert W. Cox et Harold K. Jacobson (*The Anatomy of Influence: Decision Making in International Organizations*, New Haven, Yale University Press, 1973), complétés par l'étude du rôle des personnels des organisations internationales et des bureaucraties de Michael Barnett et Martha Finnemore (« The Politics, Power, and Pathologies of International Organizations », *International Organization*, 53 (4), 1999, p. 699-732).

6. Robert O. Keohane, Stephen Macedo, Andrew Moravcsik, « Democracy-Enhancing Multilateralism », *International Organization*, 63, 2009, p. 1-31. Cette thèse sur le plan théorique à l'échelle globale a par ailleurs fait l'objet de démonstrations empiriques, par exemple par Ann Kent, « China's International Socialization: The Role of International Organizations », *Global Governance*, 8 (3) 2002, p. 343-364 ; Alastair Iain Johnston, *Social States: China in International Institutions, 1980-2000*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2007 ; Marc Abélès (dir.), *Des anthropologues à l'OMC. Scènes de la gouvernance mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2011.

nécessairement une expérience transformatrice pour eux ? Pour le système lui-même ? L'idée qui préside à ces questions est celle d'une possible causalité circulaire entre émergence et transformation de l'ordre international, ces deux dynamiques s'alimentant mutuellement.

De manière générale, on peut avancer que, depuis la fin des années 1990, se pose la question d'un « effet retour » des dynamiques d'émergence ou de ré-émergence économique sur le système qui les encadre. L'une des interrogations centrales du débat sur l'émergence pourrait ainsi se formuler de la façon suivante : les émergents vont-ils simplement se couler dans un système international dont les pôles se déplacent mais dont les règles perdurent ? Ou vont-ils au contraire en redéfinir les règles, les pratiques et la « gouvernance »⁷, changer les organisations de la coopération internationale, en somme, transformer les institutions⁸ qui les sous-tendent et provoquer progressivement une mutation de l'ordre politique international ? L'étude empirique des modes d'intégration des grands pays du Sud dans les institutions de la gouvernance globale et de leurs pratiques diplomatiques bilatérales et multilatérales permet d'appréhender, au-delà du discours sur la polarisation et la puissance, les transformations en devenir de cette gouvernance.

Ce dossier offre à la fois une analyse historique et une exploration empirique de l'émergence au service d'une réflexion sur les transformations de la gouvernance globale. Il s'agit non seulement de proposer une généalogie critique de la catégorie d'analyse qu'est l'émergence à travers une lecture socio-historique des perceptions de l'ordre international mais aussi de décrire et d'analyser certaines des conséquences politiques de l'émergence économique dans le système international et ses institutions. Ce sont donc à la fois les *représentations* et les *pratiques* de l'émergence qui sont au cœur de cette exploration d'une notion pour le moins floue et controversée en relations internationales.

Pour mieux comprendre la pertinence de la notion d'émergence d'un Sud global (*Global South*), Andrew Hurrell propose de relire les visions et divisions du monde qui ont informé la culture du système international et orienté son évolution. Jochen Prantl, quant à lui, explore les pratiques des émergents dans le champ multilatéral, leur insertion dans la coopération multilatérale et les institutions « informelles » de la gouvernance globale, tandis que Benoît Pelopidas analyse le comportement des émergents en matière de prolifération nucléaire.

7. James N. Rosenau, Ernst-Otto Czempiel, *Governance without Government: Order and Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

8. James G. March, Johan P. Olsen, *Rediscovering Institutions: The Organizational Basis of Politics*, New York, The Free Press, 1989.

La démarche de ces trois auteurs emprunte à l'économie politique, à l'histoire, à la théorie des relations internationales et à une sociologie des relations internationales qui est aussi une sociologie de la mondialisation⁹. Leur objectif est de contribuer à une construction de l'émergence comme objet scientifique et d'explorer la valeur heuristique de la catégorie, de rendre compte des différentes grilles de lecture de l'ordre mondial dans lesquelles elle s'insère, grilles de lecture qui sont autant de prescriptions pour la politique internationale, qu'il s'agisse des politiques économiques ou étrangères des États ou des stratégies d'investissement des grands acteurs de la finance internationale.

L'émergence comme volonté et comme représentation

Les tentatives d'établissement d'une typologie des « émergents » révèlent que les enjeux de cette catégorisation dépendent essentiellement de la perspective et des objectifs stratégiques de ceux qui la construisent et l'utilisent. L'un de ces enjeux serait de définir une « recette de l'émergence »¹⁰, soit les politiques publiques, les institutions, voire les cultures politiques qui seraient à même de favoriser le « décollage » des économies en développement¹¹. L'attention à l'économie politique des pays émergents¹² permet de mesurer plus largement leur influence sur l'évolution du rapport entre l'État et le marché dans l'arène internationale. Un autre enjeu serait d'identifier, dans une géopolitique économique très « réaliste », les nouveaux concurrents, partant les adversaires, des pays développés dans un système international où la puissance dure (*hard power*) se mesure en termes économiques, démographiques, territoriaux et militaires. Dans les deux cas, la vision du monde que révèle la notion d'émergence est largement imprégnée de la « croyance occidentale » dans le développement telle que l'analyse Gilbert Rist¹³ et de la foi réaliste dans la nature agonistique

9. À ce titre, l'effort de rénovation théorique de la discipline lancé en France par Marie-Claude Smouts et Bertrand Badie dans les années 1990 s'inscrit dans le sillage des travaux antérieurs qui ont développé les différents paradigmes d'une « sociologie de la mondialisation » : Wilbert Ellis Moore dès 1966, Immanuel Wallerstein du point de vue marxiste en 1979, Roland Robertson, Johan Galtung et Niklas Luhmann dans les années 1980, puis Anthony Giddens en 1991.

10. Voir les documents de la Banque mondiale sur le « miracle asiatique », par exemple « The East Asian Miracle: Economic Growth and Public Policy », World Bank Policy Research Report, 1993.

11. Ce type de réflexion peut emprunter à la tradition smithienne ou aux travaux de Walt Rostow et Karl Polanyi qui décrivent le développement économique dans une perspective prescriptive. On peut citer par exemple Suzanne Berger, Ronald P. Dore (eds), *National Diversity and Global Capitalism*, Ithaca, Cornell University Press, 1996 (centré sur les États-Unis, l'Europe en phase d'élargissement – les nouveaux pays membres en particulier et la transition des économies socialistes – et l'Asie).

12. Sylvia Maxfield, Ben Ross Schneider (eds), *Business and the State in Developing Countries*, Ithaca, Cornell University Press, 1997 (centré sur l'Amérique latine et l'Asie).

13. Gilbert Rist, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 3^e édition, 2007 ; Wolfgang Sachs, *The Development Dictionary: A Guide to Knowledge Power*, Londres, Zed Books, 1992.

des relations internationales¹⁴, dans un système où l'émergence se mesure en termes de distribution des capacités entre « unités »¹⁵. C'est donc une clé de lecture développementaliste et polarisée d'un espace mondial hiérarchique que suppose à première vue la notion d'« émergence ».

Le présent dossier s'est imposé de cerner l'histoire de ce nouveau découpage du monde, de cette histoire globale des catégories de l'entendement international et des récits qui l'alimentent. Cette perspective historique sur l'émergence comme « représentation » et comme institution dans une démarche constructiviste¹⁶ invite inmanquablement à proposer une épistémologie historique des rapports Nord-Sud, en prenant en compte l'héritage colonial et postcolonial, au-delà des changements d'équilibre des puissances (*balance of power*). A. Hurrell présente donc les trois récits libéral, réaliste (ou néoréaliste) et néomarxiste comme trois clés de lecture théorique de la géographie historique et des catégories spatiales qui informent le discours sur les émergents¹⁷. Il explore la progressive obsolescence du concept de « Tiers Monde » et la pertinence de la division Nord-Sud pour analyser les relations internationales contemporaines. Ce panorama théorique, historique, de l'évolution conceptuelle des « parties du monde », pour reprendre l'expression de l'historien de la première mondialisation Serge Gruzinski¹⁸, dessine un lien entre la structure idéale d'un ordre mondial globalisé et la politisation des catégories proposées pour sa compréhension. Ainsi, le Tiers Monde est un concept autant qu'un projet politique, comme l'ont montré les mouvements de coalition internationaux des années 1960 autour de la promotion d'un « Nouvel Ordre économique international »¹⁹, issu du mouvement des non-alignés (1955), puis le groupe des 77 et celui du G24 (1971). La crise de la dette latino-américaine en 1982 a sonné le glas de l'appropriation d'une identité collective par les pays en développement, corollaire d'un discours qui proposait de contribuer à changer l'ordre international. Si elle n'est pas nouvelle²⁰, la

14. Le discours sur l'« émergence » de nouvelles « puissances » sur la scène politique internationale semble être le point d'entrée d'une lecture réaliste revitalisée de l'ordre international de l'après-guerre froide, qui pose la question de la géographie des « nouveaux pôles » et des modes de confrontation entre chaque émergent et les États Unis ou l'Union européenne, voire le Japon, ou entre émergents. Yasheng Huang, Tarun Khanna, « Can India Overtake China? », *Foreign Policy*, 1^{er} juillet 2003.

15. Kenneth Waltz, « The Emerging Structure of International Politics », *International Security*, 18 (2), 1993, p. 44-79.

16. Alexander Wendt, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

17. Sa contribution s'inscrit dans le prolongement de Andrew Hurrell, *On Global Order. Power, Values, and the Constitution of International Society*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

18. Serge Gruzinski, *Les quatre parties du monde : histoire d'une mondialisation*, Paris, Éditions de la Martinière, 2004.

19. En 1974, l'Assemblée des Nations unies a proposé, pour fonder un « Nouvel Ordre économique international », une résolution qui rappelait la souveraineté de chaque État sur ses ressources et la liberté de choix de ses modèles de développement économique (RES S-VI 3201), résolution qui a fait long feu.

20. Louise Fawcett, Yezid Sayigh, *The Third World Beyond the Cold War: Continuity and Change*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

discussion sur l'obsolescence du Tiers Monde éclaire l'analyse de l'émergence et du Sud Global comme catégories socialement construites. Les émergents semblent persister à se penser et à se comporter en réaction à l'« Occident », contre le « monde développé » et son ordre mondial libéral. De fait, la contribution de A. Hurrell propose en dernière analyse de lire l'émergence comme une nouvelle structure normative du système international, c'est-à-dire un ordre mondial en devenir, et montre la complexité de cet ordre au-delà des rapports de force binaires et des « dichotomies paresseuses ».

Pratiques des émergents en milieu turbulent : les transformations de la gouvernance

La seconde ambition de ce dossier est d'observer d'un point de vue empirique les pratiques et les comportements adoptés par les émergents, lesquels tout à la fois alimentent et sont touchés par les mutations du « système international »²¹. Les auteurs de ce dossier se sont essentiellement intéressés aux nouvelles formes de coopération multilatérale²² et aux politiques qui transforment la gouvernance globale²³ hors des organisations internationales²⁴. Les grands pays du Sud semblent à même de modifier les institutions formelles et informelles²⁵ du système international. Ils peuvent même en générer de nouvelles dans un ordre mondial marqué par la fluidité des rapports entre États et marchés, ainsi que par la complexité des réseaux transnationaux et des échelles de fonctionnement de la politique internationale²⁶. Dès lors, quelles dynamiques nouvelles les acteurs issus des pays émergents impulsent-ils à la gouvernance formelle et informelle, publique et privée des affaires internationales ?

Le débat universitaire et les usages de la notion de gouvernance internationale contemporaine recourent les critiques adressées à la notion

21. Douglass C. North, *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, New York, Cambridge University Press, 1990.

22. Bertrand Badie, Guillaume Devin (dir.), *Le multilatéralisme. Nouvelles Formes de l'action internationale*, Paris, La Découverte, 2007.

23. David Held, Antony McGrew, David Goldblatt, Jonathan Perraton, *Global Transformations: Politics, Economics and Culture*, Stanford, Stanford University Press, 1999

24. Le changement dans les organisations internationales ayant été traité dans un précédent numéro de *Critique internationale*. Olivier Nay, Franck Petiteville (dir.), « Le changement dans les organisations internationales », *Critique internationale*, 53, 2011.

25. Guillermo O'Donnell, « Another Institutionalization: Latin America and elsewhere », Working Paper 222, The Helen Kellogg Institute for International Studies, mars 1996 ; József Böröcz, « Informality Rules », *East European Politics and Societies*, 14 (2), 2000, p. 348-380.

26. J. N. Rosenau, *Turbulence in World Politics: A Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

d'émergence²⁷ : sa trop grande généralité, son flou sémantique qui fait ressortir avec d'autant plus de force l'inflation de son usage normatif dans tous les champs et particulièrement celui des politiques publiques internationales et des relations internationales²⁸. Sans dissoudre l'idée d'autorité, la notion de gouvernance restitue la complexité d'un monde post-westphalien²⁹. L'élément qu'il nous a semblé intéressant d'isoler dans une littérature foisonnante est la concurrence imposée aux organisations multilatérales de nouvelles institutions de gouvernance, qui seraient caractérisées par leur « flexibilité », leur informalité. Les forums, groupements et coalitions *ad hoc* en compétition avec les organisations internationales de la coopération multilatérale dessinent un ordre mondial de moins en moins hiérarchique. En retour, se posent, d'une part, la question de la représentativité de groupes de négociation non universels ; d'autre part, celle du déficit démocratique³⁰ qui menace des pratiques informelles pourtant jugées efficaces. L'inclusion des « émergents » dans les clubs de puissances – qui s'est traduite par la création du G20 en 1999 et par le processus de Heiligendamm en 2007 – vise à renforcer leur légitimité et leur impact dans la résolution des crises financières et économiques. Cette intégration est-elle une manière d'augmenter le nombre de membres des « groupes » tout en reproduisant la domination des États-Unis et des pays du G7³¹ ? Ou favorise-t-elle au contraire l'émergence de nouvelles nations influentes ? L'émergence irait-elle de pair avec une informalisation de la gouvernance mondiale ?

J. Prantl examine la transformation de ces pratiques et institutions informelles de la coopération internationale dans une période de transition prolongée de l'ordre mondial (*protracted*). Pour ce faire, il s'attache à observer le comportement des émergents au sein des institutions internationales « informelles » que sont les « groupes » (les « G »). Loin de miner les

27. Voir notamment le numéro spécial de la *Revue internationale de sciences sociales* (155, mars 1998) ; Jean-Pierre Gaudin, *Pourquoi la gouvernance ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002 ; Bernd Marin (ed.), *Governance and Generalized Exchange: Self-Organizing Policy Networks in Action*, Boulder, Westview Press, 1990 ; Jan Kooiman, *Governing as Governance*, Londres, Sage, 2003.

28. On peut renvoyer ici à la généalogie critique établie par ailleurs, notamment par M.-C. Smouts dans « Du bon usage de la gouvernance en sciences sociales », *Revue internationale de sciences sociales*, 155, mars 1998, p. 85-94.

29. Le sens qui nous intéresse ici est celui dégagé par J. N. Rosenau et E.-O. Czempiel dans *Governance without Government: Order and Change in World Politics* (op. cit.) : la gouvernance y est théorisée comme un ensemble de mécanismes de régulation et de gestion de questions locales, nationales ou globales qui sortent de l'environnement traditionnel de l'État, qui informent l'action collective et transforment la nature de l'autorité en politique internationale. Des systèmes de règles sont produits par la prolifération des réseaux dans un monde de plus en plus interdépendant. L'analyse de la gouvernance s'attache à déterminer les clés de distribution variables entre acteurs publics et privés.

30. Voir par exemple Tony Porter, « The Democratic Deficit in the Institutional Arrangements for Regulating Global Finance », *Global Governance*, 7, 2001, p. 427-439.

31. Alison Bailin, *From Traditional to Group Hegemony: The G7, the Liberal Economic Order and the Core-Periphery Gap*, Aldershot, Ashgate, 2005.

pratiques multilatérales, ces institutions sont par leur nature même et par leur caractère *ad hoc*, plastique et non contraignant, des plateformes de renégociation d'un ordre mondial « occidental et libéral » à bout de souffle. Ces institutions opèrent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des organisations internationales, permettant un enchâssement des types de coopération, une superposition des arènes de négociation et une multiplication des configurations d'acteurs (les groupes sont rarement superposables) qui augmentent l'autonomie des émergents et le pluralisme au sein des pratiques multilatérales. Les institutions informelles de la gouvernance économique et financière se révèlent donc être des postes d'observation des transformations de la coopération, entre la gouvernance multilatérale et la politique de puissance.

Les nouvelles pratiques des émergents dans la gouvernance globale influencent aussi leurs politiques de puissance. B. Pelopidas explore la diplomatie des émergents en matière de sécurité internationale pour tester la notion d'émergence à l'aune de la prolifération nucléaire, marqueur d'accès à la puissance³². Il s'interroge sur la construction d'une fiction d'homogénéité des comportements proliférants des émergents dans les discours officiels, pour finalement reprendre le constat liminaire de A. Hurrell : les discours politiques mais aussi les discours experts et, dans une certaine mesure, l'analyse scientifique de la corrélation entre émergence économique et politique et prolifération nucléaire demeurent pétris de mythologies développementalistes et de corrélations fantaisistes dictées par des visions binaires de la sécurité internationale (proliférants/non proliférants, Nord/Sud). L'analyse des différentes stratégies nucléaires fait ressortir la dimension essentiellement discursive des mécanismes d'alimentation de la prolifération et la renégociation des codes de la puissance en politique internationale. ■

Hélène Thiollet est politiste, chercheuse associée au CERI et membre du comité de rédaction de *Critique internationale*. Adresse électronique : helene.thiollet@sciences-po.fr

32. Ghassan Salamé, *Appels d'empire, ingérences et résistances à l'ère de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996.